



Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur

Mardi 03 janvier 2023 -

Maison des activités 125 av Robert Schuman 10000 TROYES

Présents : Christian BARTHELEMY, Pierre-Alexandre COUSIN, Francine GUTH, Claudie LARCHER, Patrick LOMBARD, Dominique MAITROT, Hervé VAZART et Joris WORONOVYCZ.

Invité : Germain GIRAULT.

Excusés : Nicolaï COK.

La séance est ouverte à 18 h 35.

1) Informations du Président (Patrick LOMBARD).

En ouverture, Patrick LOMBARD souhaite ses vœux à tous.

Assemblée générale ordinaire de la Fédération Française de Tennis de Table.

Hervé VAZART a représenté le Comité à l'assemblée générale de la FFTT.

Les licences vont être augmentées pour la prochaine saison. Son prix n'avait pas bougé depuis trois ans.

Différents types de licences ont été mis en place.

Licence compétition (anciennement traditionnelle) ;

Licence loisir (anciennement promotionnelle) ;

Licence découverte gratuite et valable un mois. Elle permet de tester le tennis de table tout en étant assuré. Elle est en cours de mise en service ;

La licence événementielle qui ne change pas ;

La licence liberté pour le ping extérieur et virtuel.

La FFTT souhaite développer le tennis de table en installant des tables à l'extérieur des salles.

Assemblée générale ordinaire de la Ligue du Grand Est de Tennis de Table.

Reflet de celle de la FFTT.

L'idée «de mettre en place des actions en extérieur » n'est adaptée que pour certains Comités. Celui de l'Aube n'a pas le matériel adéquat et les moyens.

Problème avec l'Inspection Académique.

Suite au refus d'agrément d'intervenir dans les écoles avec participation financière (voir compte rendu de la réunion du CD du 11 octobre 2022), la solution a été trouvée par le CATT grâce aux amicales de parents d'élèves. Nos activités n'ont pu commencer que très récemment ; Mais certaines écoles se sont déjà engagées dans d'autres projets.

Entretien entre le club Troyes OS-Noës et le CATT concernant le poste du salarié.

Patrick LOMBARD et Francine GUTH ont rencontré les dirigeants du club et ont fait des propositions par écrit :

Le CATT licencierait Christophe DO au bénéfice du club, et disposerait de ce salarié pour un certain nombre d'heures payantes : stages départementaux pendant quelques journées de la Toussaint, de février et d'avril ; Les mardis soir et les mercredis soir.

- ⇒ Les propositions du club de Troyes OS-Noës sont attendues.
- ⇒ Le CATT prendra une décision avant Noël 2023.
- ⇒ Les projets de réfléchir sur des actions « ping » à Mesnil St Père, en entreprises, en milieu carcéral ou par rapport à la santé sont abandonnés.

2) BILAN FINANCIER (Hervé VAZART)

A ce jour, Compte courant : 2 179.11 € et livret A : 29 457.61 €.

Déficit actuel qui est normal : - 3 165 €. Des subventions de l'Agence Nationale du Sport gérées par la LGETT, sont attendues.

Imprimante.

Pierre-Alexandre COUSIN demande au CATT le remboursement de l'achat de sa nouvelle imprimante pour ses prestations de JA2 au service du département, d'un montant de 72,88 € TTC.

Il lui est demandé de choisir :

Ou il garde l'imprimante et ne se fait pas rembourser ?

Ou le CATT lui rembourse son coût et l'imprimante est la propriété du Comité ?

- ⇒ Par vote de 6 voix pour, 1 voix qui s'abstient et 1 voix contre, le CATT lui remboursera intégralement cet achat qui appartiendra au Comité. Il doit envoyer la facture au trésorier.

Attestation de défiscalisation des déplacements des dirigeants.

Hervé rappelle que les dirigeants du Comité doivent lui faire parvenir la liste des déplacements ainsi que la copie de la carte grise de la voiture afin qu'il leur envoie un justificatif de leur défiscalisation des impôts sur les revenus 2022.

3) Tour des commissions

Commission d'arbitrage (Claudie LARCHER)

Claudie a envoyé à plusieurs reprises aux clubs aubois, des propositions par la LGETT de formations d'arbitre régional et de JA1 en présentiel ou en visioconférence, et la possibilité d'en organiser dans l'Aube. Aucun club ni licencié ne s'est manifesté.

Jean Claude LIEBON, Pierre-Alexandre COUSIN et Claudie LARCHER ont participé en décembre 2022 à une formation continue JA2 et JA3 proposée par la LGETT en visioconférence.

Commission sportive (Joris WORONOVYCZ et Dominique MAITROT).

Championnat jeunes par équipes.

La 2ème journée est prévue le 14 janvier 2023.

Les clubs vont rencontrer leurs jeunes que demain mercredi et confirmeront leurs propositions d'équipes à engager.

Suite au règlement de la LGETT de ne plus obliger les clubs d'avoir des équipes jeunes dans ce championnat pour participer au championnat de France par équipes, et depuis la rupture sanitaire, il y a de moins en moins de jeunes dans cette manifestation, ce qui perturbe son bon fonctionnement.

Championnat vétérans.

Il est prévu le dimanche 04 juin 2023.

Le club AS du Tertre s'était positionné pour l'organiser mais n'a pas la structure pour mettre assez de tables.

Décisions à l'unanimité :

A – voir si le gymnase à Mesnil St Père est toujours libre à cette date ?

B – voir si le club accepte les conditions : le CATT paie la caution à Mesnil St Père (100 €) et l'assurance, et le club garde le bénéfice de la buvette, sans avoir l'indemnité ordinaire prévue par le CATT.

C – voir pour l'installation de la salle.

Le championnat de France par équipes niveau G7.

Le Président du club de Troyes OS-Noës se plaint que ses jeunes se découragent devant des joueurs plus aguerris, en GE7. Il souhaiterait qu'une nouvelle compétition pour ces jeunes de l'Aube soit organisée une fois par mois.

⇒ Cette dernière n'est pas d'actualité.

⇒ Ce ressenti n'a pas du tout été remarqué par les membres présents.

⇒ De plus, le championnat de France par équipes géré par le LGETT, est pour adultes, acceptant des jeunes, ces derniers ayant leur propre compétition.

Commission technique (Francine GUTH).

Les stages départementaux :

En début de saison, il est demandé à tous les clubs aubois leurs souhaits pour l'organisation des stages pendant les vacances scolaires.

Le club du Troyes OS-Noës a reçu celui de la Toussaint mais ne s'est pas positionné pour Noël. Le stage de Noël a été organisé par le club du Romilly Sport 10 les lundi 19 et mardi 20 décembre : 4 jeunes par jour dont 2 jeunes du club du Troyes OS-Noës.

Un autre stage a eu lieu dans le club de Brienne CP (Brienne le Château).

Christophe DO est intervenu un après-midi dans la section de loisirs de Verrières. Cette dernière a payé 30 € de l'heure soit 90 €.

En février, les stages seront organisés par la Jeune Garde de Troyes.

Il est prévu aussi un stage de préparation aux inter-comités en février et en avril 2023.

Les stages régionaux pour les jeunes.

Francine a fait des propositions à la Ligue du Grand Est Tennis de Table afin que quelques jeunes aubois participent aux stages régionaux de détection. A Noël, Sayan ROBLIN et Liam BLEUZE-ROZE de Romilly Sport 10 ont été retenus.

La journée féminine :

L'après-midi du 22 décembre 2022 a été animée par Isa COK et Francine GUTH. 8 féminines se sont entraînées pendant 1 h 30 avant de se détendre dans un tournoi amical.

Cette journée conviviale très appréciée, est à renouveler. A voir avec Isa, joueuse nationale et ambassadrice de l'Aube, qui a un calendrier bien chargé.

La compétition des Inter-comités.

Elle est prévue les 10 et 11 juin 2023 à Charleville Mézières.

A l'unanimité, il est décidé que les jeunes élites de l'Aube y participeront.

- Patrick va voir avec le Conseil Départemental pour réserver un mini bus : 10 € de location, 0,21 € du Km et un chèque de caution de 1 000 €.

- Francine va voir pour désigner un chauffeur : Tony ROBLIN comme l'année dernière ?

- Elle va aussi gérer l'organisation, sachant que le club recevant la compétition s'occupe de l'hébergement et de la restauration.

4 - Questions diverses

Bilan de l'action « discrimination et harcèlement » (Hervé VAZART).

Chaque séance dure 30 mn environ et des documents sont distribués.

Hervé est déjà intervenu dans les clubs de Brienne CP (Brienne le Château) et de l'AS du Tertre (St Parres aux Tertres), et en prévision à la SDTDT Aix en Othe. Des jeunes présents ont été très intéressés.

Bons d'achat offerts éventuellement à Maximilien PARISOT et Louis BOURDICAUD.

Ils ont suivi avec brio une formation d'initiateur de club et ont encadré dans des stages toutes les saisons 2021-2022 et 2022-2023.

Il est rappelé que leurs interventions pendant la première saison étaient gratuites en échange du coût de la formation.

Francine va faire le point pour les interventions de cette saison.

Participation du CATT à la manifestation du premier défi.

La Ligue du Grand Est de Tennis de Table lance un nouveau format de compétition individuelle réservée à minimum 12 participants licenciés loisirs.

Germain GIRAULT va s'occuper de sa mise en place dans l'Aube.

Echange avec la Haute Marne.

Pour débiter, il est proposé d'inviter les jeunes de la Haute Marne à participer aux stages départementaux aubois.

Après, à voir pour regrouper les jeunes de ces deux départements dans des compétitions.

Ce projet d'échanges est accepté à l'unanimité.

Francine et Germain vont s'occuper de la mise en place.

Création d'un pôle féminin aubois.

Le club Romilly Sport 10 a le projet de créer un pôle féminin aubois et d'engager une équipe dans le championnat de France féminin par équipes.

Une demande de mutation exceptionnelle, approuvée par les membres présents, a été sollicitée pour Mai-Line ASSELIN. Elle a été refusée par la LGETT. Un recours va être déposé.

Une entente avec le club du SDTD Aix en Othe est aussi en cours pour l'inscription au championnat féminin.

Eventuel nouveau cadre d'arbitrage dans l'Aube.

Thibault, étudiant, arrivé récemment à l'UTT de Troyes et au club de Troyes OS-Noës, est diplômé juge arbitre et semblerait d'accord pour s'investir dans l'Aube.

Germain doit communiquer son nom à Claudie afin qu'elle prenne contact avec lui.

La séance est close à 20 h 50.

Patrick LOMBARD

Président du Comité de
l'Aube de Tennis de Table

Pierre Alexandre COUSIN

Secrétaire du Comité de l'Aube
de Tennis de Table